

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le premier juillet à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :	15	
Présents :	14	
Votants :	15	Date de convocation : 25 juin 2015

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAI NTRE - Maurice GIRODET - Marie Claude FOREST - Isabelle CARRET - Isabelle DURAND - Didier Brunel - Richard VALLOT - Catherine BRUNETON - Nathalie MARILLIER - Fabienne GACHE

Pouvoir(s) : Christian PEILLON à Didier BRUNEL


Secrétaire de séance : Philippe ARIES

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mai 2015

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

Deux délibérations sont ajoutées : Convention SPL pour modification du tarif des repas et Gestion forestière.

 **Budget Assainissement – Décision Modificative n° 2**

Augmentation de crédits pour 17 633.12 € sur le compte 673 en dépenses et sur le compte 70611 en recettes.

 **Budget Communal – Affectation du résultat 2014**


Suite à une erreur de plume, l'excédent de financement est de 63 016.33 € et non 60 016.33 €.

 **Convention d'adhésion à TIPI Titres**

Signature d'une convention avec la DGFIP pour la mise en place de la procédure qui permettra, aux familles qui le souhaitent, de régler les factures cantines et les factures TAP par internet.

 **Remboursement d'assurance**

Délibération autorisant Mme le Maire à encaisser le remboursement de sinistre pour la barrière de la STEP du bourg.

 **Délibération pour autoriser Mme le Maire à signer l'avenant à la convention avec la SPL pour modification du tarif des repas**

Dès le 1er septembre 2015, la SPL appliquera de nouveaux tarifs : 5.40€ pour le repas enfant et 5.74 € pour le repas adultes.

Le montant du repas à facturer aux familles sera fixé au prochain CM après concertation avec les élus de Bessey.

 **Modification du tableau des effectifs**

Mme le maire explique qu'il convient d'ajuster la quotité horaire des contrats de travail des ATSEM pour la prochaine année scolaire.

En concertation avec les personnels concernés il a été établi que pour Mme Nathalie Forel la

quotité sera portée de 30 à 31.78 Heures par semaine. Celui de Mme Delphine Joassard reste inchangé à 30 Heures par semaine.

Il convient donc pour Mme Forel de fermer le poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe 8^{ème} échelon de 30 h par semaine et de créer un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe 8^{ème} échelon de 31.78 g par semaine à compter du 1er Septembre 2015.

Conditions d'attribution des avantages en nature des agents

Possibilité est donnée aux agents communaux de prendre leur repas au restaurant scolaire. La participation demandée aux agents sera de 3€/repas.

Plan de formation au profit des agents

Validation du plan pluriannuel de formation intercollectivités validé par le Comité Technique Intercommunal.

Gestion Forestière – Contrat Etat/ONF/FNCOFOR

Il est demandé à l'état de conforter le régime forestier dont bénéficient les forêts des collectivités.

Mise en Œuvre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP)

Convention PUP entre la commune et Mr Pavone pour extension de réseau électrique nécessaire à la construction d'une maison individuelle ; Montant des travaux : 9840 €.

La collectivité prendra en charge la partie fixe soit 1 000 € et Mr Pavone prendra en charge 8 840 €.

Madame le Maire est autorisée à signer la convention.

Vente d'une parcelle cadastrée A 209

A La Gagogne la parcelle A 209 est enclavée dans une propriété privée. Le propriétaire souhaite acquérir cette parcelle.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable et autorise Madame le Maire à faire les démarches nécessaires.

Le Prix est fixé à 300 euros et tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Déclassement d'une partie de voie communale

Une partie de la terrasse du restaurant « l'Escale » se trouve sur le domaine public sans que, malgré l'ancienneté de la construction, la situation n'a jamais été régularisée. Mme le maire propose, dans un premier temps, de procéder au déclassement du domaine public de cette emprise d'une surface de 16m².

Demande de subvention au titre de la solidarité départementale

Madame le maire propose de déposer une demande de subvention pour les travaux du Préau de la Porte Ouverte : isolation et peinture pour un montant total estimé à 13 794 € HT.

Toutes ces délibérations sont approuvées à l'unanimité

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le conseil municipal approuve ce document qui répertorie les différentes actions à mettre en œuvre ainsi que toutes les informations nécessaires : contact, moyens humains, matériels pour permettre un maximum de réactivité en cas de risque avéré.

Un arrêté sera pris et un DICRIM sera rédigé.

Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Monsieur Viannet présente le document établi avec la collaboration de Mr Venard qui propose un échéancier de mise en conformité des ERP (établissements recevant du public) pour les années 2016 à 2018.

Ce document doit être déposé en préfecture avant le 27 septembre pour avis.
Le Conseil Municipal valide cet échéancier.

 **RPQS Assainissement :**

	2013	2014
Montant annuel de la part fixe	84.80 €	70.00 €
Prix au mètre cube	1.06 €	1.06 €

Montant des recettes liées à la facturation 64 494 € en 2014 pour un volume facturé de 26 402 €.
Montant des travaux engagés en 2014 : 130 000 €

DIVERS :

Accord d'attribution d'une subvention de 57 160 € par le Conseil Départemental pour la prochaine tranche de travaux d'assainissement sur le secteur du Briat. Ces travaux devraient débuter fin d'année.

Sur ce secteur La Communauté de Commune profitera du chantier pour faire des travaux sur le réseau d'eau potable.

Sur ce même secteur un chiffrage a été proposé par le SIEL pour l'enfouissement des réseaux électrique et Telecom mais le montant annoncé est trop élevé. La dette ne permettant pas de nouveaux emprunts. Cet investissement ne peut donc pas être envisagé.

COMMISSIONS :

 **Ecole**

Le moyen supplémentaire est reconduit nous conservons donc 5 classes.

 **Bilan TAP**

Marie Agnès Achaintre est remerciée par le Conseil Municipal pour avoir assumé cette organisation, ce qui représente un très gros travail.

La commission de sécurité a visité l'école le 5 Juin : avis favorable.

 **Assainissement**

Le regard défectueux situé dans le ruisseau au Briat a été supprimé.

Une grille d'eau pluviale vers le tennis a été déconnectée du réseau d'eau usée.

 **Voirie**

Des devis sont demandés pour le point à temps et pour du curage de fossé et réfection de traversées de route Il convient de prévoir un programme de voirie 2016.

 **Matériel**

L'auto-laveuse demande à être remplacée des devis sont en cours.

 **Internet**

Le site internet est consultable sur Roisey.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures.

Prochain CM 2 septembre 2015 à 19 heures